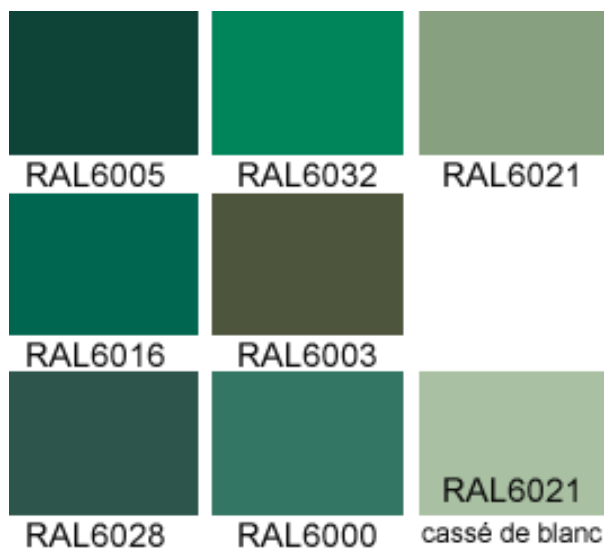


Palette des Couleurs - Ste Marie de Ré

Pour les Volets, portes, portails et tous éléments de fermetures



La couleur grise est possible seulement pour les constructions R+1, dont l'ensemble de la façade est réalisée en pierre de taille et possédant des modénatures tels que des encadrements, soubassements, corniches, bandeaux et chaînages d'angle. Si l'ensemble de ces conditions sont respectées les RAL 7005, 7035 et 7040 pourront être autorisés dans le cadre d'une demande de travaux auprès de la Commune.

Pour les fenêtres, menuiseries, huisseries, et tous les éléments d'ouvertures

- Tonalités blanches : Blanc, Blanc cassé ...
- Gris clair : Gris teinté très légèrement

Seulement pour les menuiseries de type atelier et non-visibles du domaine public et voies privées : Gris foncé

Pour les bardages bois

Ils seront laissés naturels ou peints selon les teintes suivantes

- Couleur neutres : Gris, Beige.
- Couleurs foncées : Vert, Noir.

Le vernis est à proscrire. Les essences de bois imputrescibles comme le mélèze, le douglas, le châtaignier sont à privilégier.



Compte tenu des variations d'affichage des écrans et d'impression, les couleurs indiquées ci-dessus sont seulement indicatives et peuvent présenter des différences avec les couleurs des peintures des fournisseurs.

Source : Service territorial de l'architecture et du patrimoine Charente-Maritime - Service urbanisme de Sainte Marie de Ré.